

XÊBÛTÙ KIDS

Règles de fonctionnement

Présentation

Xêbùtù Kids a été créé en 2021 par Yvonne MOHAMAD et Claudia JEANDOT, fondatrice des enseignes ATOUT BOUT CHOU, références dans l'accueil du tout-petit en Nouvelle Calédonie depuis 2005.

Aujourd'hui, il est dirigé par Annaïg LE CAM sur place au quotidien et supervisée par Claudia JEANDOT sur Nouméa.

Xêbùtù Kids est un centre d'accueil d'enfants privé agréé sous le numéro 2280-2022/ARR/DPASS, regroupant les sections bébé, crèche, prématernelle et périscolaire encadrés par 7 professionnels de la petite enfance.

Nous proposons un **service professionnel** dans un **environnement privilégié** et des **conditions exceptionnelles de socialisation**.

Il est important de lire ce règlement intérieur intégralement avant la rentrée de votre enfant et surtout d'y adhérer et de le respecter. En effet, la vie et l'organisation au sein du jardin d'enfants, malgré notre volonté de mettre l'enfant au centre de notre attention et la prise en compte de son individualité, impose des **règles strictes de fonctionnement** propres à la **collectivité**.

Xêbùtù Kids se situe dans au centre du village de Bourail, 10 rue de la Beaume. Nous disposons de **213m²** d'espace intérieur et **280m²** d'extérieur soit un total de **493 m²**.

Les locaux sont récemment rénovés, lumineux et sont entièrement sécurisés et aménagés pour le jeune enfant.

Un dépose-minute est à votre disposition devant la structure, ainsi qu'un parking sur le terrain de la Mairie du côté de la rue Charrière.

Nous pouvons accueillir à la journée 50 enfants âgés de 3 mois à 10 ans révolus.

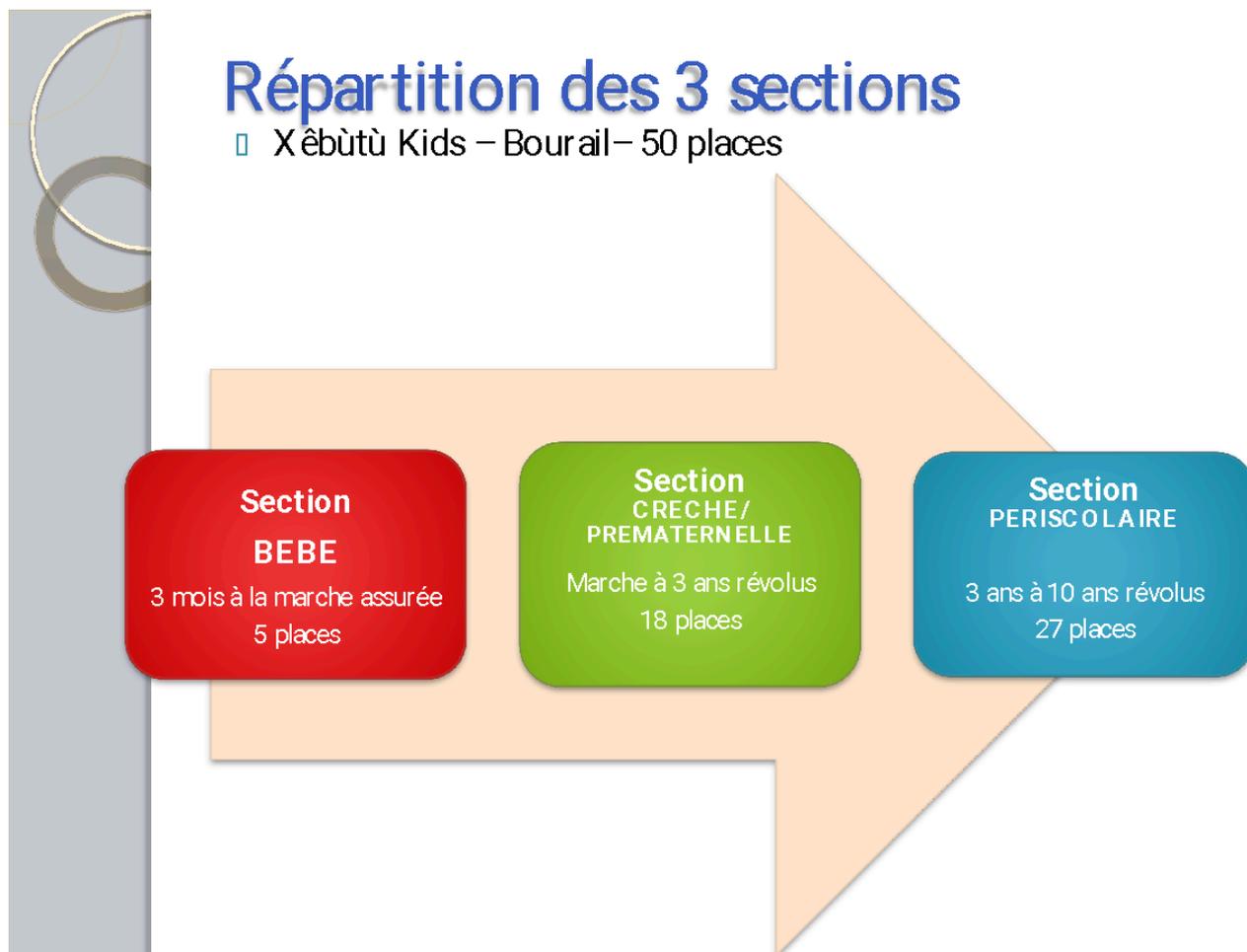
Au sein de la structure, les **ratios d'encadrement** respectent des normes strictes. Aussi, le taux d'encadrement est :

- d'une personne diplômée pour 5 enfants non marcheurs
- d'une personne diplômée pour 9 enfants marcheurs de moins de 3 ans
- et d'une personne pour 15 enfants scolarisés.

Ces taux d'encadrement nous permettent de travailler dans des conditions idéales et de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Répartition des 3 sections

▣ Xêbùtù Kids – Bourail – 50 places



Notre projet pédagogique

Les objectifs de **Xêbùtù Kids** sont fixés dans un projet pédagogique.

Le projet pédagogique est donc le document reprenant l'ensemble des objectifs d'accueil et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Il est important d'en **prendre connaissance** afin d'y **adhérer** pleinement avant la rentrée de votre enfant.

Nos Objectifs

Notre objectif principal est l'épanouissement de l'enfant

Nous recherchons l'épanouissement de l'enfant au travers des sous-objectifs suivants :

- Assurer les soins essentiels au **bien-être** de l'enfant
- Être à l'écoute du **rythme** de l'enfant
- Offrir à l'enfant une **relation 'maternelle'** privilégiée avec les accueillants : douce, affectueuse et rassurante

- Créer une **ambiance chaleureuse** et **agréable** grâce à des locaux et des équipements adaptés
- Aider l'enfant à devenir **autonome** et se construire
- Amener l'enfant à communiquer et développer son **langage**
- Aider l'enfant à se **socialiser** et l'accompagner tout en douceur, dans ses premiers pas dans la collectivité
- Établir une **relation de confiance** et d'échange entre la famille, l'enfant et la structure d'accueil
- Amener l'enfant à **découvrir le monde** grâce aux activités proposées

Nos moyens

Le jeu et l'écoute représentent notre moteur d'action.

- **Xêbùtù Kids est à l'écoute du rythme de l'enfant :**

Nous nous imposons d'être continuellement à l'écoute de l'enfant afin d'assurer son confort à chaque moment de sa journée : accueil, soin, change, sommeil, jeu.

L'équipe toute entière met son **savoir-faire** et son **savoir être** à disposition de l'enfant afin de lui prodiguer toute l'attention et les soins essentiels à son bien-être.

- **Xêbùtù Kids offre une relation 'maternelle' :**

Nous répondons au **besoin permanent de sécurité**.

Nous mettons votre enfant à l'aise et en confiance dans les différents lieux de vie (salle de sieste, salle de vie, cour, sanitaire) tout en lui offrant des repères plus personnels (son lit, son doudou, sa peluche...).

Chez Xêbùtù Kids, nous avons toujours une 'paire de bras' pour rassurer et consoler votre enfant, tout comme à la maison et en famille. Votre enfant ne se sentira jamais seul et incompris.

- **Xêbùtù Kids offre une ambiance chaleureuse et agréable :**

Nous répondons au **besoin d'espace et d'expression libre**.

L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement. Pour ce, une grande importance est accordée aux espaces et équipements. En effet, l'ensemble du cadre de vie est ergonomique et agréablement coloré afin de créer une ambiance chaleureuse.

De plus, les espaces extérieurs offrent à l'enfant un monde d'exploration et d'imagination adapté à son âge. Les accueillants guident les enfants et organisent les activités et les temps de jeu et de repos au sein des espaces de vie.

- **Xêbùtù Kids aide l'enfant à devenir autonome :**

L'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l'activité qui l'intéresse. Il doit trouver lui-même son chemin et se réaliser. L'attitude de l'accueillant est très importante, tant pour être à l'écoute de ses désirs que pour orienter l'enfant vers un jeu ou une activité adaptée. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites. Il grandit doucement et prend confiance en lui.

- **Xêbùtù Kids aide l'enfant à communiquer et développer son langage :**

Nous portons beaucoup d'attention au langage et à la communication verbale et non verbale. Nous utilisons toujours un vocabulaire approprié avec les enfants et évitons l'utilisation de mots infantiles (du type « wouawoua » pour le chien).

Il est important que l'enfant comprenne les situations qui l'entourent ; aussi, nous expliquons toujours le **POURQUOI** d'une situation.

Nous communiquons beaucoup avec les enfants pour enrichir leur langage et les aider à reformuler ou verbaliser leurs désirs.

- **Xêbùtù Kids aide l'enfant à se socialiser :**

L'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les copains (les goûters, le repas et la sieste).

Nous aidons l'enfant, au travers d'activités et de jeux, à créer des valeurs morales : travailler en groupe, apprendre à partager, respecter les autres enfants et les adultes.

Cette liberté n'implique pas l'absence de règles, de limites et d'interdits.

La présence éducative de l'équipe et des parents doit permettre à l'enfant d'être rassuré, d'accepter le groupe et les règles de socialisation afin de se réaliser.

L'accueillant est toujours présent pour anticiper et gérer les situations de conflit et de frustration avec douceur et sérénité : morsures, coups, gestes brusques, crises...

- **Xêbùtù Kids crée une relation de confiance :**

La confiance est basée sur une communication quotidienne entre la famille, l'enfant et l'équipe. Nous disposons de nombreux outils qui vous permettent de vous sentir impliqué dans la vie de votre enfant (chants, photos via Drop Box, tableau d'affichage, dossier, site internet...)

Nous portons une attention particulière à respecter et assurer la continuité du projet de vie que les parents ont pour leur enfant. Aussi, nous invitons à remplir le questionnaire de rentrée sur

l'enfant et la famille, afin que nous puissions au mieux répondre à vos attentes.

- **Xêbùtù Kids invite l'enfant à découvrir le monde :**

Grâce à de nombreuses activités ludiques et pédagogiques, nous nourrissons la **curiosité** naturelle des enfants et leur constante envie d'aller de l'avant.

Nous proposons des activités structurées et variées pour susciter l'envie d'apprendre. Cependant, nous n'imposons rien, une grande liberté de jeu est laissée à l'enfant.

- **Xêbùtù Kids adopte la 'positive attitude' :**

Nous répondons aux **besoins d'encouragement et de soutien** nécessaires à la construction d'un enfant épanoui.

Même si chaque enfant est différent, nous croyons en chacun d'eux et mettons tout en œuvre pour adopter une attitude positive. Nous valorisons chacune de ses expériences.

CALENDRIER ET HORAIRES

HORAIRES

Horaires d'ouverture :

- 6h30 à 17h30 lundi à jeudi
- 6h30 à 16h vendredi

Concernant le périscolaire :

Les lundis – mardi – Jeudi – Vendredi pendant les temps scolaires

Le matin avec dépôt à l'école : de 6h30 à 7h30

Pour le déjeuner du midi avec récupération et dépôt à l'école : 11h15 – 12h45

Après l'école avec récupération à l'école : 15h15 – 17h30

Les Mercredis après-midi normaux

Le matin de 11h30 à 17h30

Pour le déjeuner du midi avec récupération et garde l'après-midi : 11h15 – 17h30

Les Mercredis pédagogiques et vacances scolaires

- 6h30 à 17h30 lundi à jeudi
- 6h30 à 16h00 vendredi

Nous vous demandons de respecter IMPERATIVEMENT ces horaires.

Les dépassements horaires de sortie seront facturés en supplément, soit 2.000F/ heure entamée.

CALENDRIER

> Consulter le calendrier en ligne sur notre site internet.

La structure sera exceptionnellement fermée :

- Certains jours fériés suivants
- En cas d'alerte cyclonique **orange et rouge (n°1 et n°2)** et en cas de pandémie

TARIFICATION et MODE DE RÈGLEMENT

>> LE FORFAIT DE GARDE

Quel que soit le type d'accueil choisi, le paiement peut s'effectuer, soit :

- **en totalité** en début d'année
- **mensuellement** au comptant (chèque, espèces, virement ou Carte Bleue) ou par prélèvement automatique le 8 de chaque mois.

En cas de prélèvement automatique, nous vous demandons de remplir **l'autorisation de prélèvement** fournie et de l'accompagner d'un **RIB** (Relevé d'Identité Bancaire).

- Les forfaits sont calculés sur une base annuelle, puis mensualisés. Aussi les jours de fermeture du jardin d'enfants (1 semaine en janvier, 1 semaine en août et 2 semaines en décembre) ne sont pas déduits : Les mois de janvier, d'août et décembre sont dus en totalité.

> La contribution des parents est indispensable à la pérennité du jardin d'enfants et au maintien de la qualité du service.

Le non règlement répétitif dans les délais des frais de garde pourra entraîner l'exclusion de l'enfant sans préavis.



Tarifification

BÉBÉ / CRÈCHE / PRÉMATERNELLE

De 3 mois à 3 ans révolus

Frais d'inscription annuel : 20.000 XPF

Frais de caution (encaissés) : 80.000 XPF

JOURNÉE

6h30 - 17h30

Repas et collations inclus

5 j/semaine : 936.000 XPF/an soit

78.000 XPF/mois (12 mois)

FORFAIT ADAPTATION

Sur 5 jours

9.500 XPF

PERISCOLAIRE

De 3 à 10 ans révolus

Frais d'inscription annuel : 20.000 XPF

Frais de caution (encaissés) : 30.000 XPF

FORFAITS « SERENITE »

Tous les mercredis (après-midi et pédagogiques) et les vacances scolaires à plein-temps, calculés sur la base de

- 4.500F la demi-journée
- 5.500F la journée
- 14.000F la semaine de vacances à plein temps
- Repas et collations incluses

Sérénité PLUS

Du 6 janvier au 17 décembre 2025

368.000 F soit

30.666 XPF/mois (12 mois)

Sérénité

Du 19 février au 17 décembre 2025

284.000 F soit

25.818 XPF/mois (11 mois)

LES VACANCES

Stage DEMI JOURNÉE

Matin : 6h30 - 12h / repas inclus

ou Après-midi 12h-17h30 / sans repas

10.000 XPF la semaine

Stage JOURNÉE

6h30-17h30 / repas inclus

15.000 XPF la semaine

DEMI-JOURNÉE

6h30-12h / repas avant midi

12h-17h30 / sans le repas

5.000 XPF la demi-journée

JOURNÉE

6h30-17h30 / repas inclus

6.000 XPF la journée

CANTINE & TRANSPORT PÉRISCOLAIRE

De 3 à 10 ans révolus

Frais d'inscription annuel : 20.000 XPF

1. La Totale Transport & Garde

Tous les jours matin/midi/soir avec les 25 mercredis pm et 10 mercredis pédagogiques – Repas et garde inclus

Du 12/02/24 au 13/12/24

759.000 XPF/an soit

soit 69.000F/mois (11 mois)

2. Transport et cantine Midi

Transport les

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi midi +

Repas inclus

Du 12/02/23 au 13/12/23

209.000 XPF/an soit

soit 19.000F/mois (11 mois)

3. Transport Matin/Soir

Tous les jours matin et soir (LMJV) + Matin et midi (Me) – Repas le Me uniquement – Sans la garde des mercredis et vacances

Du 12/02/24 au 13/12/24

165.000 XPF/an soit

soit 15.000F/mois (11 mois)

Chaque mensualité est payable d'avance avant le 8 du mois en cours. Une facture-contrat unique sera établie en début d'année avec l'échéancier des prélèvements. Nous vous suggérons de la garder précieusement, car les frais de garde d'enfants dans un établissement agréé sont **déductibles de vos impôts.**

En cas d'absence de votre enfant, aucune déduction ou report ne sera applicable.

Les forfaits sont calculés sur une base annuelle, puis mensualisés. Aussi les jours de fermeture du jardin d'enfants (1 semaine en août et 1 semaine en décembre) ne sont pas déduits : Les mois de janvier, août et décembre sont dus en totalité.

>> SACS RÉUTILISABLES

Lors de la rentrée de votre enfant, un lot de 3 sacs réutilisables pour le linge souillé vous sera facturé **2700 francs**.

Ces sacs ont été spécialement conçus spécifiquement pour la structure.

Ils sont étanches, lavables à la main, de taille adéquate, ils ont une étiquette nominative et une fermeture adaptée.

Il sera de votre responsabilité de ramener chaque jour les sacs vidés du linge de la veille.

Si votre enfant n'a plus de sac dans son casier, nous lui en procurerons un neuf qui vous sera facturé 1000 francs.

>> RETARDS

En cas de retard de paiement, une majoration de 5% sera appliquée sur le montant de la mensualité à partir du 8 au soir.

Le non règlement répétitif dans les délais des frais de garde pourra entraîner l'exclusion de l'enfant sans préavis et la caution sera ponctuée.

>> DÉPASSEMENTS HORAIRES

Nous vous demandons de respecter les horaires du contrat.

Les retards doivent rester exceptionnels.

Les dépassements horaires de sortie seront facturés en supplément, soit 2000F/quart d'heure entamé.

ABSENCES ET DÉPART

Départ définitif avant la fin du contrat d'inscription

Le contrat signé à l'inscription de votre enfant est un engagement vis à vis de la structure. Toute modification de rythme d'accueil fait l'objet d'un **avenant au contrat**. Le présent contrat peut être modifié une fois sans frais, le deuxième avenant sera facturé 2.000 F.

Toute résiliation de contrat doit être signalé à la Direction par courrier ou mail, 2 mois à l'avance. Le forfait est dû pendant la durée de ce préavis que l'enfant soit présent ou non.

Absences

Le forfait mensuel est irréductible en cas d'absence ponctuelle ou prolongée de l'enfant pour maladie ou vacances.

Dans le cas contraire, nous pouvons considérer son absence comme un **départ définitif** et inscrire un nouvel enfant en attente et conserver la caution.

INSCRIPTION ET ADMISSION

Conditions d'admission

> Au niveau de l'âge

La structure accueille les enfants à partir de 3 mois et ce jusqu'à leur 4ème anniversaire dans les sections crèche et prématernelle.

Les bébés peuvent encore être au lait maternel, mais doivent impérativement être sevré au biberon/tasse (selon l'âge), ils doivent pouvoir prendre ses repas et s'hydrater en l'absence de la mère.

La section périscolaire accueille les enfants scolarisés âgés de 3 à 8 ans révolus.

> Au niveau de la santé

Tous les enfants sont soumis au calendrier vaccinal. Il est primordial que chaque parent respecte celui-ci afin de protéger son enfant et la collectivité (notamment les nourrissons qui ne sont pas totalement immunisés).

Les vaccins doivent être débutés avant leur entrée au jardin d'enfants.

Les enfants doivent donc être à jour sur les vaccinations selon le calendrier vaccinal en vigueur en NC.

Inscription

Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de

- Remplir la **FICHE de RENSEIGNEMENTS**
- Régler les **frais d'inscription et de gestion administrative** d'un montant de **20.000 F**, valable pour la première année d'accueil chez **Xèbùtù Kids**, et non remboursables en cas de dédit.
- Signer le **Contrat d'accueil** qui définit le rythme d'accueil de votre enfant et le montant des frais de garde.
- Régler la **CAUTION** d'un montant de **80.000F pour les sections bébé, crèche et prématernelle** et de **30.000F pour les périscolaires en forfait Sérénité**. La caution est encaissée, elle permet de réserver la place de votre enfant. Elle vous sera rendue lors du départ de l'enfant, sous réserve de respect des délais de préavis et du règlement des factures en cours.

Si vous changez d'avis avant la rentrée de votre enfant, cette caution est remboursable jusqu'à 2 mois avant la date prévue de rentrée de l'enfant dans la structure.

Rentrée de votre enfant

La rentrée d'une enfant peut s'effectuer en cours de mois. Il devra effectuer une période d'adaptation facturée à la carte, puis enchainera sur son forfait au prorata de sa présence.

Lors de la rentrée de votre enfant, vous devrez :

- Remplir le QUESTIONNAIRE de RENTREE
- Accepter les différents points des présentes règles de fonctionnement en signant le CONTRAT D'INSCRIPTION
- Fournir un CERTIFICAT MEDICAL d'aptitude à la vie en collectivité (de moins de 3 mois) précisant que les vaccinations sont à jour
- Remplir l'AUTORISATION DE PRELEVEMENT et joindre un RIB (en cas de prélèvement mensuel)
- Fournir une copie du LIVRET de FAMILLE
- Fournir un document juridique spécifiant la ou les personnes ayant la GARDE de l'enfant (en cas de séparation des parents, tutorat, adoption...)

Caution

A l'inscription, il vous est demandé un versement de caution de 80.000 F.

Cette caution est encaissée et vous est rendue lors du départ définitif de l'enfant, dans un délai d'un mois après son dernier jour, sauf dans les cas suivants :

- **non-respect du préavis de 2 mois en cas du départ définitif**
- **non-paiement des factures**

Cette caution est une garantie en cas de non-paiement.

Augmentation

Les tarifs affichés sont pour l'année en cours. Une réactualisation entre 1% et 2% est possible pour l'année suivante.

Renouvellement d'inscription d'une année sur l'autre

La place de votre enfant au sein de la structure d'accueil **n'est pas renouvelée automatiquement d'une année sur l'autre. Vous devez faire la démarche de réinscrire votre enfant chaque année** et nous faire connaître vos intentions au plus tôt (renouvellement de l'inscription, transfert vers un autre site d'Atout Bout Chou, inscription en Maternelle chez Atout Bout Chou 2, changement de structure...).

Après cette date butoir, la place de votre enfant pourra être cédée à un enfant en attente de la rentrée suivante.

Les **frais de renouvellement d'inscription** s'élèvent à 10.000F au sein des sections crèches et prématernelles et de 5,000F en périscolaire, non remboursable en cas de dédit.

INFORMATIONS ET RELATIONS AVEC LES PARENTS

La participation à la vie de la structure est très importante et nous tient beaucoup à cœur.

La porte est toujours ouverte, nous sommes toujours là pour répondre aux questions qui préoccupent les parents.

Un panneau d'informations générales est situé dans à l'accueil. Il regroupe les informations générales concernant la vie de la structure (menus de la semaine, réunions, invitations, dates importantes, événements spéciaux ...). On y trouve également les informations culturelles relatives à la vie du petit enfant en Nouvelle Calédonie (spectacles, sorties, expositions, rencontres, inscription à la maternelle...).

Les **photos numériques** sont régulièrement envoyées via les Drop Box.

Tous ces outils sont mis en place pour rendre au mieux les moments de vie des enfants aux parents.

En cas de SEPARATION des parents, ils doivent s'organiser préalablement ensemble, mais ne doivent en aucun cas compter sur le personnel du Jardin d'Enfants pour effectuer leurs transmissions personnelles.

Des **mails d'informations** vous sont régulièrement envoyés pour vous informer de la vie au sein du Jardin d'Enfants, lisez-les en entier !

Les **menus** sont mis affichés à l'entrée de la structure.

Tous ces outils sont mis en place pour vous rendre au mieux les moments de vie de votre enfant.

CONTRÔLE DES ARRIVEES ET DEPARTS

> Accès sécurisé par un Digicode

Seules les personnes inscrites sur la fiche de renseignements de l'enfant seront habilitées à le récupérer. Si exceptionnellement, une autre personne devait venir le chercher, veuillez à nous fournir par avance les nom et prénom de cette personne.

L'enfant lui sera remis sur présentation de sa carte d'identité.

> Émargement d'accueil pour le pointage des enfants

Notre accueil disposera d'un cahier d'émargement permettant d'enregistrer l'arrivée et le départ des enfants avec signature de l'adulte accompagnant.

Ce pointage est obligatoire et nous permet de contrôler ainsi toutes les entrées et les sorties, les absences, et le comptage des enfants en cas d'incendie.

Notre site internet et
notre boite drop box :

www.xebutukids.com

Le site internet est un outil important pour favoriser les échanges entre la structure et la famille. Les photos des enfants sont téléchargées sur une boite Drop Box consultable par les parents. Pour finir, les parents sont régulièrement informés des événements : spectacles, journées à thèmes, réunions, soirée pyjama...



> État de santé des personnes qui récupèrent l'enfant

Toute personne ayant consommé de l'alcool, du cannabis, du kava ou autres drogues, ne sera pas autorisée à récupérer un enfant. La tolérance zéro sera de rigueur.

Des tests d'alcoolémie sont disponibles à l'accueil. Nous nous réservons le droit de vous demander de souffler dans un test. Si le résultat est positif, ou en cas de refus de votre part, nous appellerons une autre personne autorisée à récupérer l'enfant et un signalement pourra être fait aux gendarmes.

SÉCURITÉ

> Les portillons de sécurité

Nous restons très soucieux de la sécurité des accès. Aussi, **nous vous demandons de veiller à fermer chaque portillon et barrière derrière vous et de vérifier qu'aucun enfant ne se soit faulé.**

Vous devez être extrêmement vigilant à la fermeture des portillons.

Ne discutez pas le portillon entrouvert.

> Jeux et jouets personnels

Nous vous rappelons que le jardin d'enfants offre de nombreux jeux et jouets aux normes françaises et Européennes aux enfants.

Afin d'éviter toute source de conflits, de casse, de perte, de vol ou d'accident (ingestion de petits objets, boucles d'oreille arrachées, perte de petites pinces à cheveux...), **nous vous demandons DE NE PAS APPORTER DE JOUETS OU OBJETS PERSONNELS dans la structure.**

> Attaches-tétines

Pour la sécurité des enfants, les attaches-tétines en perles doivent être aux normes.

> Objets dangereux

Pour la sécurité des enfants et des personnes qui travaillent dans le jardin d'enfants, assurez-vous que les objets suivants ont été retirés du **sac** et des **poches** de votre enfant, car ils sont interdits au sein de la structure :

- Élastiques, pinces à cheveux, barrettes, chouchous, bijoux (gourmettes, colliers).
- Médicaments
- Poisons (vernis à ongles, dissolvant, ...)
- Téléphone mobile
- Produits cosmétiques
- Cigarettes, allumettes et briquets
- Sacs plastiques

> Téléphone mobile

L'utilisation du téléphone portable est interdite au sein du Jardin d'Enfants. En effet, son utilisation engendre une baisse de vigilance qui occasionne les accidents et incidents (oubli de fermeture de portillons, doigts d'enfants coincés, doigt de pied écrasés, gros mots et discussion inappropriées pour des enfants...)

ÉTAT DE SANTÉ

Les “Recommandations des Bonnes Pratiques” de la Province Sud stipulent que les enfants ne peuvent être reçus dans une structure d'accueil qu'aux conditions suivantes :

- N'être atteint d'aucune maladie contagieuse (**cause d'éviction**)
- D'avoir subi les vaccinations obligatoires sauf contre-indication

- **Impétigo** : Éviction si lésion étendue et non recouvrable
- **Gastro-entérite** : Éviction et retour 24h après l'arrêt des symptômes
- **Angine** : Éviction et retour 2 jours après le début du traitement
- **Coqueluche** : Éviction et retour 5 jours après le début du traitement antibiotique
- **Galle** : Éviction et retour 3 jours après le début du traitement avec un certificat médical
- **Rougeole** : Eviction et retour 5 jours après le début de l'éruption
- **Oreillons** : Eviction et retour 9 jours après le début des signes

En tant que structure privée, les enfants qui souffrent des maladies suivantes ne sont pas acceptés :

- **Conjonctivite** : Eviction et retour 24h après le début du traitement
- **Varicelle** : Eviction si fièvre ou état apathique.

>> EN CAS DE FIÈVRE : 2 CAS DE FIGURES

CAS 1 : L'enfant est malade lors de son arrivée au Jardin d'Enfants :

Il est donc de votre responsabilité de déposer votre enfant dans un
BON ÉTAT de santé générale

CAS 2 : L'enfant tombe malade en cours de journée au Jardin d'Enfants

Une fièvre qui peut être interprétée comme bénigne, peut cacher une maladie grave et contagieuse telle que la méningite et mettre en péril la vie de l'enfant et celle de ses camarades et ce, dans un délai de quelques heures.

Lorsque l'enfant présente des symptômes inhabituels (apathie, vomissements, selles liquides, éruptions cutanées, pâleur, plaies suintantes...), la Direction dispose du pouvoir d'appréciation de garder l'enfant ou non.

Nous avons établi 3 niveaux d'alerte :

▪ **Niveau 1 : Température avec comportement habituel**

L'enfant fait de la température (>38,5°C) mais présente un comportement habituel, sans apathie particulière. Un parent est prévenu et nous proposons d'administrer du Doliprane et de surveiller sa température. Si celle-ci continue à augmenter dans l'heure, nous rappelons alors pour proposer au parent de récupérer l'enfant et de consulter un médecin.

Ce niveau concerne aussi toute la "bobologie" habituelle concernant les bosses, contusions et morsures bénignes qui ne nécessitent pas de récupération particulière.

▪ **Niveau 2 : Température et/ou avec comportement inhabituel**

L'enfant fait de la température (>38,5°C) et/ou présente un comportement inhabituel (enfant grognon, vomissement, douleurs, grosse bosse, une selle liquide, écoulement d'oreille...)

Un parent est contacté, nous l'invitons s'il peut s'organiser à venir récupérer l'enfant plus tôt ou dès que possible, car son état ne lui permet pas de profiter pleinement des activités proposées.

▪ **Niveau 3 : Température et/ou comportement nécessitant une récupération de l'enfant et une consultation médicale**

L'enfant fait de la température (>38,5°C) et/ou présente un comportement nécessitant une consultation rapide ou immédiate chez un médecin (enfant cumulant 3 selles liquides dans une journée, vomissements répétitifs, douleurs aiguës, chute avec perte de connaissance, incident avec plaie ouverte...)

Pour son **confort et son bien-être**, ainsi que celui de ses camarades et de ses accueillants. Un parent est contacté, nous l'invitons à venir récupérer l'enfant dans l'heure, **car son état nécessite un avis médical et ne lui permet de rester parmi ses camarades.**

En cas d'urgence, nous nous adressons directement au SAMU. Les frais engendrés pour toute intervention médicale auprès de votre enfant sont à votre charge.

>> ALLERGIE et ETAT DE SANTE PARTICULIER (diabète, surdit ,  pilepsie...)

Tout  tat de sant  particulier doit  tre signal . Toute allergie doit faire l'objet d'un certificat aupr s d'un allergologue. Le PAI de prise en charge personnalis  doit  tre transmis le plus rapidement possible   la Direction.

Dans le respect des enfants allergiques accueillis au sein du Jardin d'Enfants, vous  tes pri  de ne pas introduire de nourriture apr s la zone d'accueil (g teau/bout de pain   la main, reste de petit d jeuner dans le sac, biberon   la bouche etc....)

Une autorisation d'hospitalisation et de soin d'urgence est à signer à l'inscription de l'enfant (fiche de renseignements). Ces autorisations permettent au secours d'intervenir efficacement en cas d'urgence.

MEDICATION

Le personnel du jardin d'enfants n'est pas habilité à administrer des médicaments.
Ils doivent être donnés par les parents.

Ils pourront être exceptionnellement ADMINISTRÉS au jardin d'enfants dans les conditions suivantes :

- * **remplir la fiche de médication à votre arrivée en salle de vie**
- * **présenter l'ordonnance du médecin**

Les médicaments seront donnés en **UNE SEULE PRISE** au cours du repas.

Les parents doivent signaler tout médicament donné à l'enfant chez lui afin d'éviter une quelconque **surdose médicamenteuse**.

En cas de traitement homéopathique, nous acceptons de donner les granules à l'enfant **en une seule prise journalière** et sur une **courte période**.

ACCIDENT et INCIDENT

En cas d'accident (bosse, blessure, morsure, piqûre d'insectes...) survenue au sein de la structure, les parents sont informés par téléphone. Une **fiche d'accident et d'incident** sera remplie en cas de grosse blessure et co-signée par la Direction et la personne qui récupère l'enfant. Cette démarche permet ainsi de vous informer d'un accident ou incident et de laisser une trace écrite en cas d'effet secondaire ou de séquelles pour les assurances.

En cas d'urgence, nous nous adresserons directement au SAMU. Les frais engendrés pour toute intervention médicale auprès de votre enfant sont à votre charge.

Le médecin référent du jardin d'enfants est Docteur Joseph GREFF – Tél 46 49 52 – Médecin Généraliste sur Bourail

PREVENTION DE LA M.I.N.

La MIN (mort inattendue du nourrisson) désigne « le décès subit d'un enfant de moins de 1 an, survenant alors que rien dans ses antécédents connus ne pouvait le laisser prévoir »

Elle se manifeste le plus souvent durant le sommeil, chez des bébés réputés en bonne santé.

Certains facteurs peuvent aggraver le risque de MIN :

- couchage sur le ventre ou sur le côté
- température de la pièce élevée
- encombrement du lit par des couvertures, peluches, ...

Nous donnons une attention particulière aux conditions de sommeil des enfants et suivons des procédures strictes :

- couchage **SUR LE DOS**
- température des salles de sieste à 24°c maximum
- pas de tour de lit

Nous assurons une **surveillance des siestes** en effectuant des rondes auprès de chaque enfant :
-toutes les 20 minutes en section Bébé et Crèche
-toutes les 30 minutes en section Prématernelle

ASSURANCES

Un contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrit par l'établissement. Il garantit les conséquences pécuniaires des dommages corporels et matériels causé à un tiers ou à eux-mêmes durant le temps de présence dans la structure.

POUX et LENTES

Vous êtes invités à « inspecter » régulièrement la tête de votre enfant pour y traiter d'éventuels hôtes indésirables (poux et lentes). L'enfant sera exclu tant que les poux n'auront pas été éradiqués.

Pensez aussi à traiter son environnement : literie, siège auto, canapés...

Renseignez-vous auprès de votre pharmacien.

PROTECTION SOLAIRE et ANTI-MOUSTIQUE

> Protection solaire

L'exposition des enfants aux rayons ultra-violet (U.V.) du soleil a des conséquences néfastes sur la peau à long terme (cancer, vieillissement prématuré de la peau, brûlures, cataracte).

Il est important de noter que 80 % des dommages provoqués par le soleil se produisent avant 18 ans. Aussi, pour limiter les risques d'exposition, nous évitons de sortir les enfants à l'extérieur de midi à 14h.

Nous vous encourageons à protéger les enfants contre le soleil. Choisissez des vêtements appropriés : les tissus non transparents offrent une protection naturelle contre le soleil. Si on peut voir à travers le matériel, alors les rayons U.V. passent facilement à travers.

Nous conseillons une chemise à manche longue et des pantalons longs pour protéger les peaux très sensibles.

Si votre enfant est particulièrement sensible au soleil, nous vous demandons de bien vouloir l'enduire de crème solaire avant son arrivée le matin.

> Anti moustique

Nous traitons régulièrement notre environnement contre les moustiques, cependant nous vous invitons à mettre systématiquement de la lotion anti moustique sur votre enfant avant son arrivée au jardin d'enfants. Exception dans la section bébé.

HYGIÈNE

> **Hygiène** : les locaux, les équipements, Les jeux et jouets sont nettoyés et désinfectés quotidiennement selon un protocole strict.

3 agents d'entretien travaillent à plein temps pour entretenir et désinfecter les zones sales (salle de change, sanitaire, poignée de portes, zone de passage...)

Afin d'éviter les épidémies :

- Les membres de l'équipe utilisent des draps d'examen individuel jetable pour chaque change et des gants en cas de selles.

L'ARRIVÉE DE L'ENFANT

Lors de son réveil du matin, les premiers soins et le premier repas doivent être un moment privilégié et de partage avec un parent.

En effet, ces premiers moments de plaisirs matinaux sont des piliers indispensables à son équilibre affectif et à son développement.

Nous vous demandons donc que votre enfant soit déposé
APRÈS avoir pris son petit déjeuner et avoir été changé de la couche de la nuit.

COURTOISIE

LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT DE NE **PLUS ACCEPTER** UN ENFANT AU SEIN DU JARDIN D'ENFANTS DANS LE CAS OÙ CELUI-CI :

- ❖ **PERTURBE** TROP LA VIE DU GROUPE
- ❖ **MET LA VIE DES AUTRES** EN DANGER
- ❖ **SE MET** EN DANGER

DANS LA MESURE OÙ UN PARENT (PERE, MERE, FRERES, SŒURS, NOUNOU, GRANDS PARENTS, FAMILLE) DE CELUI-C I :

- ❖ **INSULTE**, ADOPTE UN **COMPORTEMENT PERTURBATEUR, AGRESSIF, VIOLENT OU IRRESPECTUEUX** ENVERS UN MEMBRE DE L'EQUIPE, UN ENFANT OU UN PARENT DU JARDIN D'ENFANTS, DANS L'ENCEINTE DE LA STUCTURE, LE PARKING ET ALENTOURS PROCHES

Nous souhaitons que la courtoisie soit respectée avec l'ensemble des membres de l'Équipe, les établissements, commerces voisins, ainsi que sur le parking.

LES MOMENTS EXCEPTIONNELS

Divers évènements rythment l'année à Xêbùtù Kids. Ils sont l'occasion de réunir les familles, les accueillants et les enfants autour de thèmes divers :

Divers évènements rythment l'année. Ils sont l'occasion de réunir les familles, les accueillants et les enfants autour de thèmes divers :

- ❖ La **soirée broussarde** permet aux enfants de participer à des jeux gratuits du type 'kermesse' et effectuer des dégustations !
- ❖ La **fête de fin d'année** clôture la saison. Chaque groupe d'enfants présente un spectacle pour le plus grand plaisir des familles.
- ❖ La **fête de Noël** permet aux familles et accueillants de partager un moment autour de la magie de Noël et de gâter les enfants
- ❖ Les **journées des couleurs** : une couleur par période soit 5 par an.

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VIES

Xêbùtù Kids offre à votre enfant près de 491m² d'espace d'évolution : 211m² intérieurs et 280 m² extérieurs équipés et aménagés pour un confort et une sécurité maximum.

Les espaces intérieurs

- ❖ **L'espace CHOUCHOUTE : accueille les bébés** – Il est réservé aux non marcheurs.
Il propose des petits coins doux pour un éveil en douceur, le repas sur chaise ou transat, un portique, des jeux de manipulation, tapis d'éveil ...
- ❖ **L'espace IGNAME : accueille les crèche/prématornelle dans un espace D'ACTIVITÉS** –
Cet espace est réservé aux activités pédagogiques de manipulation, ateliers manuels, le chevalet de peinture, divers ateliers et un petit coin de motricité avec des mousses.
L'ensemble du mobilier est neuf, adapté à la taille des enfants et aux normes de sécurité européennes – Les jeux sont adaptés aux enfants pour favoriser l'échange, le jeu libre, le partage, l'imagination et le langage.
Il sert aussi au moment des repas.
- ❖ **L'espace POINGO : accueille les crèche/prématornelle dans un espace DOUX** – Cet espace est réservé aux jeux symboliques avec ses coins poupée, dinette, mais aussi un coin cosy et calme avec une cabane pour la lecture et les moments de relaxation, le coin regroupement ou encore pour boire tranquillement sont biberon au lever de sieste.
Cet espace se transforme en salle de sieste pour les plus grands entre midi et 15h.

- ❖ **La salle de sieste PATATE DOUCE** : Cette salle de sieste accueille des lits à barreau et des lits couchettes et dans un espace calme et douillet dédié à la sieste. Elle permet d'accueillir les enfants marcheurs qui font encore plusieurs siestes dans la journée. On y couche 12 enfants.
Des stores opaques permettent de plonger les pièces dans une pénombre rassurante.
- ❖ **La salle de sieste MANIOC** : Cette salle est dédiée à la sieste des bébés. Il accueille 5 lits.
Des stores opaques permettent de plonger les pièces dans une pénombre rassurante.
- ❖ **L'espace TARO et CITROUILLE : accueillent les périscolaires** – Ces espaces sont équipée de matériel pédagogique adapté.
Cette salle se transforme en salle de motricité et espaces supplémentaires d'activité quand les périscolaires sont absents avec ses structures en mousse et ses miroirs.
- ❖ **La cuisine satellite et biberonnerie** : La préparation des biberons (préparation et rinçage) et le réchauffage des repas des bébés y sont effectués. On y stocke aussi les repas préparés par la famille dans un réfrigérateur uniquement réservé à cet effet. C'est un espace exclusivement réservé au personnel pour des raisons d'hygiène et de sécurité.
La cuisine accueille aussi les repas livrés en liaison chaude par le traiteur.
- ❖ **L'espace change** : Cet espace dispose d'une table à langer, des petites toilettes adaptées aux tout-petits et une douche avec baignoire.
Il a été conçu pour s'intégrer à l'espace de vie, tout en assurant un maximum de sécurité, d'hygiène et d'intimité aux enfants. D'autre part, il permet à l'enfant d'acquérir davantage d'autonomie, par le biais de petites marches pour accéder aux tables de changes.
Les tables à langer sont à vue de la salle de vie pour permettre la surveillance des autres enfants pendant le change de l'un d'eux.
Des casiers individuels permettent d'accueillir les changes et les couches des enfants.

Important : Toutes les salles de vie et de sieste sont équipées de climatiseurs. Les températures minimums sont programmées à 24°C en période chaude.

Les espaces extérieurs

Nous proposons 2 cours extérieures avec de grandes terrasses couvertes pour un total de 280 m² :

- ❖ Des espaces sécurisés avec un revêtement de sol antichoc : le sol est recouvert d'une moquette à poil doux. Ainsi votre enfant minimise les conséquences de ses chutes. Ce revêtement perméable sèche rapidement par temps humide et l'eau n'y stagne pas. Des ombrières anti UV protègent votre enfant des rayons du soleil.

- ❖ Du matériel de motricité et des jeux d'extérieur : L'enfant peut librement jouer avec des voiturettes, porteurs, tricycles, balles, ballons, mousses et autres jeux. Les jeux appellent les enfants à glisser, grimper, se suspendre et passer dans des tunnels.

- ❖ Des barrières et portillons de sécurité magnétiques : la sécurité est une de nos priorités, toute la structure est équipée de barrières normées et de portillons magnétiques, ainsi que des sas de sécurité afin qu'aucun enfant ne se mette en danger.

- ❖ L'espace goûter : Il offre un lieu agréable, protégé par des toiles tendues imperméables où les enfants prennent quotidiennement leur goûter. Il est équipé bancs. Il permet aussi d'accueillir des ateliers spécifiques tels que jeux d'eau, manipulations diverses et ateliers en extérieur.

LA SECTION DES BEBES

De 3 mois à la marche assurée (12 à 15 mois)

Votre enfant est chez les bébés en salle CHOUCROUTE. Nous vous demandons de lire attentivement le règlement qui suit et de le conserver.

La Section des bébés peut accueillir **5 enfants** âgés de 3 mois à la marche assurée (12 à 15 mois).

Les enfants sont accueillis par 1 personne diplômée dans la Petite Enfance.

OBJECTIFS

- **Accompagner l'enfant et les parents dans la séparation.**
- **Assurer une attention et une écoute toute particulière, afin de prodiguer les soins indispensables au bien-être, au développement et à l'épanouissement du bébé**
- **Éveiller l'enfant au monde qui l'entoure dans un cadre ritualisé et sécurisant**

LA RENTREE

L'adaptation :

L'adaptation est un moment important. En effet, il permet de préparer les parents et l'enfant à se séparer. Cette période permet une bonne intégration de l'enfant au sein de la structure et aussi une meilleure connaissance de la structure par les parents et l'enfant, base d'une relation de **confiance**.

L'accueillant établit de bonnes relations avec chacun des parents afin de connaître le contexte familial de l'enfant et pouvoir s'adapter à ses besoins spécifiques.

Le déroulement est surtout fixé par l'enfant et sa capacité d'adaptation plus ou moins rapide, son âge, son état d'esprit et son autonomie. Le temps d'adaptation est décidé avec l'accueillant en fonction des possibilités des parents, en général sur une à deux semaines.

Ce temps va permettre à chacun de gérer les inquiétudes liées à la séparation et de faciliter l'intégration de l'enfant dans la structure.

Une première prise de contact effectuée entre la famille et l'accueillant permettra de fixer à l'avance le déroulement de cette période : heure d'arrivée, heure de départ du parent, puis de l'enfant qui passera au fil des jours de plus en plus de temps sans son parent au jardin d'enfant.

Durant cette période et ce durant toute la durée de l'adaptation, l'accueillant référent se détache du groupe d'enfants pour se consacrer à l'arrivée et l'adaptation du nouvel enfant et à son parent.

- *1^{er} jour* : le parent et l'enfant viennent une heure pour permettre d'observer, d'investir l'espace et les lieux en présence de l'accueillant référent. Ont lieu les premiers moments d'échanges.

- *2e jour* : l'enfant reste 1h

- *3e jour* : l'enfant reste 2h.

- *A partir du 4e jour* : Selon son rythme, nous prolongeons la période d'adaptation vers un milieu d'après-midi au jardin d'enfants.

- *A partir du 5e jour* : l'enfant peut rester une petite journée si tout se passe bien

Selon le déroulement de cette première semaine et après discussion avec l'accueillant, la décision de continuer l'adaptation peut être prise pour le bien-être de l'enfant et du parent. La 2^e semaine se déroule sur le même principe avec des temps de présence de l'enfant de plus en plus longs sans son parent.

SA JOURNÉE

L'accueil

L'accueil des bébés s'effectue à partir de **6h30** chaque matin, du lundi au vendredi en salle CHOUCROUTE. L'accueil est individualisé et échelonné selon les arrivées des bébés.

C'est un moment privilégié où l'accueillant développe une relation individualisée avec l'enfant et ses parents. C'est un moment important pour échanger les informations relatives à l'alimentation, le sommeil, la santé et les progrès du bébé.

L'accueillant réceptionne l'enfant, lui parle, lui explique que ses parents s'en vont, l'écoute et le rassure.

Les parents doivent dire « au revoir » à leur enfant et ne pas s'en aller en « douce », au risque de développer un sentiment d'abandon. Le 'chagrin' sera d'autant plus court.

Le matin, les parents remplissent le carnet de transmission en y notant les informations suivantes : heures de levée, du dernier biberon, du changement de couche, heure de départ et les informations nécessaires à la journée.

L'éveil du bébé

Plusieurs supports d'éveil sont proposés aux bébés afin de favoriser la découverte sensorielle : musique, jeux de manipulation, miroir, mobiles, balles, écoute, jeux de lumière....

Le change et la propreté

Le change est assuré régulièrement en fonction des besoins de l'enfant.

Nous nettoyons le siège des bébés à l'aide de compresses, d'eau et de liniment oléo-calcaire uniquement.

Un bain de détente peut être proposé à l'enfant selon ses besoins.

Le soin est un **moment de bien-être**, mais aussi un moment de **communication** et d'échange individualisé privilégié, de **plaisir et de bien-être**. Il permet à l'enfant de prendre conscience de son corps.

Nous vous demandons de **vêtir votre enfant d'une tenue souple et confortable**, permettant une grande liberté de mouvement. Il ne faut pas que votre enfant se sente serré dans ses vêtements.

Nous vous demandons également de **fournir 2 tenues de rechange complètes adaptées à la saison et marquées aux NOM + PRENOM de l'enfant)**

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE LA PERTE, DU VOL OU DE L'ÉCHANGE DE LINGE NON MARQUÉ.

Le port de bijoux (collier, bracelets, boucle d'oreilles) est interdit. Ils représentent un risque pour l'enfant et pour ses camarades qui peuvent avaler ces petits objets ou se les faire arracher.

Si votre enfant porte un collier à but thérapeutique (type collier d'ambre) et que vous souhaitez qu'il le garde pendant la sieste, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire la demande explicitement dans le questionnaire de rentrée que vous allez devoir compléter.

Afin de vivre dans des conditions d'hygiène optimales et de profiter de l'ensemble de ses sensations tactiles, **les parents se déchaussent à l'accueil et les enfants à l'entrée de leur salle de vie.**

Les enfants avec chaussures doivent respecter le cheminement balisé de l'entrée à leur salle de vie (sur la gomme marron)

Chaque enfant possède un casier personnel où il pourra ranger ses affaires.

La nutrition

Chaque bébé aura son propre **programme de nutrition** évolutif, établi en partenariat avec la famille. Les aliments de l'enfant sont entièrement fournis par la famille (lait maternel ou artificiel, biscuits, petits pots, les repas fait maison, compotes, purées, fruits frais lavés et découpés...)

Les parents apportent chaque jour le nombre de biberons correspondant au nombre de repas exacts de l'enfant durant son temps de présence.

Les biberons doivent être préalablement remplis avec la bonne quantité d'eau.

Le lait en poudre devra être apporté dans des dosettes correspondantes à la quantité d'eau de chaque biberon.

> Cette organisation permet d'éviter toute contamination, problème de stérilisation, échange de tétine, erreur de dosage.

Après utilisation, les biberons seront lavés et remis aux parents chaque soir.

Le lait en brique n'est pas accepté en structure collective pour des raisons d'hygiène et de conservation.

Chaque biberon doit **obligatoirement** être marqué aux nom et prénom de votre enfant.

Des étiquettes avec l'identité de votre enfant, vous seront fournies par la structure lors de la rentrée de votre enfant. Il vous appartient de ramener ces biberons étiquetés chaque jour.

Les repas préparés à la maison devront être obligatoirement stockés dans des **boîtes hermétiques** et étiquetées, afin d'éviter tout problème sanitaire et de stockage. Ils devront avoir été **refroidi préalablement (mise au frigo à 4°C la veille)** avant leur dépôt au jardin d'enfants.

Les repas entamés et non finis seront, à la demande des parents, placés au réfrigérateur après l'heure du repas et rendus le soir. En cas d'oubli, ils seront jetés. Aucun repas ne sera conservé pour le lendemain.

Les fruits frais, ou légumes frais doivent être préalablement épluchés si nécessaires et prédécoupés à la taille ingérée par l'enfant.

Les mères auront la possibilité, si elles le souhaitent, de poursuivre leur **allaitement maternel** : le lait tiré conservé au frais pourra être administré par biberon ou à la tasse. Il devra être fourni dans un biberon fermé et marqué aux nom et prénom de l'enfant.

Les mamans ont la possibilité de venir allaiter à tout moment dans la journée.

Tout biberon de lait (lait maternel, lait de vache ou lait végétal) peut être conservé 1h à température ambiante après sa préparation ou sa sortie du réfrigérateur. Passé ce délai il sera systématiquement jeté.

Le repos

L'espace de repos accueille 5 lits prévus pour les bébés. Chaque lit est individuel. Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté. Il retrouve son lit, son doudou et sa sucette.

L'enfant sera couché obligatoirement sur le dos.

L'endormissement est individualisé. Seuls les membres de l'équipe assurent le coucher et le lever des enfants.

Nous fournissons et entretenons le drap housse et l'alèse.

Les siestes font l'objet d'une surveillance, les accueillantes vérifie chaque enfant dans son lit toutes les 20mn, afin de prévenir tout incident : membre coincé dans un barreau, difficulté respiratoire, fièvre, vomi.

Le départ

L'enfant peut être récupéré à tout moment de la journée. Nous demandons aux parents d'arriver quelques minutes avant l'heure de fermeture car le départ est un temps important d'échanges entre la famille et les accueillants, les éléments importants de la journée leur sont transmis.

Les parents doivent impérativement informer un des accueillants du départ de l'enfant.

A fournir lors de la rentrée de l'enfant :

Nous vous demandons de bien vouloir fournir :

- **Du linge de rechange** qui restera au jardin d'enfants **marqué à ses NOM et PRENOM**

(4 tenues complètes minimum)

- **3 grosses boîtes de 180 mouchoirs**

- **le doudou, la sucette ou autre objet de transition** si nécessaire

- **boîtes de sérum physiologique** si besoin

- **1 tube de crème** pour le siège si besoin

- **1 lotion anti-moustique** si besoin

Chaque jour :

- **1 biberon d'eau rempli pour hydrater l'enfant**

- **Le nombre de biberons remplis d'eau à la bonne quantité, correspondant au nombre de repas**

- **Le nombre de dosettes remplis de la bonne quantité de lait en poudre correspondant au nombre de repas + 1 repas secours**

- **les repas quotidien de votre enfant dans les boîtes hermétiques fournies par le jardin d'enfant si l'enfant a commencé sa diversification**

En cas d'allaitement :

- **2 biberons avec capuchons**

- **lait maternel décongelé dans des récipients hermétiques**

L'EVEIL DU BÉBÉ

Plusieurs supports d'éveil sont proposés aux bébés afin de favoriser la découverte sensorielle : musique, jeux de manipulation, miroir, mobiles, balles, écoute, jeux de lumière....

Organisation générale de la journée en section bébé :

6h30 – 8h	Accueils individualisés des enfants Jeux libres	
8h - 9h	Goûter	
9h	Premières siestes de la journée	
9h	Premières siestes de la journée	Une sieste est proposée dans la matinée selon le rythme de chaque enfant
9h – 10h	Jeux extérieurs et ateliers sensoriels en salle – Instruments de musique – Ateliers comptines	
10h – 12h	Repas échelonnés	
12h – 14h	Petit moment à l'extérieur si le temps le permet.	
14h – 16h	Goûters de l'après-midi	
16h – 17h	Jeux libres en salle – Départs échelonnés	

LA CRECHE/PREMATERNELLE

De 1 an avec marche assurée à 3 ans (entrée en maternelle)

Votre enfant est inscrit en crèche/prématernelle. Nous vous demandons de lire attentivement le règlement qui suit et de le conserver.

La crèche/prématernelle peut accueillir 18 enfants de la marche à **3 ans révolus**.
Les enfants disposent de **2 espaces d'évolutions**, les salles **IGNAME** et **POINGO**
Ils sont accueillis par 2 accueillantes diplômées dans le domaine de la Petite Enfance.

OBJECTIFS des petits

- Accompagner l'enfant et les parents dans la séparation et la parentalité
- Assurer une attention et une écoute toute particulière, afin de prodiguer les soins indispensables au bien-être, au développement et à l'épanouissement de l'enfant,
- Accompagner tout en douceur le tout-petit dans ses premiers pas en collectivité, sa socialisation tout en respectant son propre rythme
- Éveiller l'enfant au monde qui l'entoure dans un cadre ritualisé et sécurisant

OBJECTIFS des grands

- Amener l'enfant à prendre confiance en lui et développer son autonomie
- Développer la communication et le langage de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses rapports avec les autres : sa socialisation.
- Amener l'enfant à découvrir le monde
- Préparer l'enfant à sa rentrée en Petite Section de Maternelle

SA RENTREE

L'adaptation :

L'adaptation est un moment important. En effet, il permet de préparer les parents et l'enfant à se séparer. Cette période permet une bonne intégration de l'enfant au sein de la structure et aussi une meilleure connaissance de la structure par les parents et l'enfant, base d'une relation de **confiance**.

L'accueillant établit de bonnes relations avec chacun des parents afin de connaître le contexte familial de l'enfant et pouvoir s'adapter à ses besoins spécifiques.

Le déroulement est surtout fixé par l'enfant et sa capacité d'adaptation plus ou moins rapide, son âge, son état d'esprit et son autonomie. Le temps d'adaptation est décidé avec l'accueillant en fonction des possibilités des parents, en général sur une à deux semaines.

Ce temps va permettre à chacun de gérer les inquiétudes liées à la séparation et de faciliter l'intégration de l'enfant dans la structure.

Une première prise de contact effectuée entre la famille et l'accueillant permettra de fixer à l'avance le déroulement de cette période : heure d'arrivée, heure de départ du parent, puis de l'enfant qui passera au fil des jours de plus en plus de temps sans son parent au jardin d'enfant.

Durant cette période et ce durant toute la durée de l'adaptation, l'accueillant se détache du groupe d'enfant pour se consacrer à l'enfant et à son parent.

- *1^{er} jour* : le parent et l'enfant investissent l'espace et les lieux en présence de l'accueillant référent. Ont lieu les premiers moments d'échanges et de jeux favorisés en fonction de l'enfant.

L'enfant reste 1 heure maximum, cela permet à l'accueillant de rentrer en relation avec l'enfant sans la présence du parent. L'accueillant est disponible pour l'enfant, le rassure, lui explique ce qui se passe.

- *2^e jour* : l'enfant reste 2h. Peu à peu, l'enfant est présenté aux autres enfants et commence à partager des temps avec eux.

- *3^e jour* : l'enfant reste la matinée avec le repas. La famille le récupère avant midi.

- *A partir du 4^e jour* : Selon son rythme, une sieste et un repas peuvent s'effectuer au jardin d'enfants. C'est toujours l'accueillant référent qui s'occupera de l'enfant.

- *A partir du 5^e jour* : l'enfant peut rester toute la journée si tout se passe bien

Selon le déroulement de cette première semaine et après discussion avec l'accueillant, la décision de continuer l'adaptation peut être prise pour le bien-être de l'enfant et du parent. La 2^e semaine se déroule sur le même principe avec des temps de présence de l'enfant de plus en plus longs sans ses parents.

SA JOURNÉE

L'accueil

L'accueil des enfants s'effectue à partir de **6h30** chaque matin, du lundi au vendredi en salles IGNAME et POINGO. L'accueil est individualisé et échelonné selon les arrivées des enfants.

C'est un moment privilégié où l'accueillant développe une relation individualisée avec l'enfant et ses parents. C'est un moment important pour échanger les informations relatives à l'alimentation, le sommeil, la santé et les progrès de l'enfant.

L'accueillant réceptionne l'enfant, lui parle, lui explique que ses parents s'en vont, l'écoute et le rassure.

Les parents doivent dire « au revoir » à leur enfant et ne pas s'en aller en « douce », au risque de développer un sentiment d'abandon. Le 'chagrin' sera d'autant plus court.

Le change et la propreté

Le change est assuré régulièrement et aussi en fonction des besoins de l'enfant.

Nous nettoions le siège des enfants à l'aide de compresses, d'eau et de liniment oléo-calcaire uniquement. Les lingettes sont utilisées exceptionnellement en cas de selles importantes et très odorantes.

Pour des raisons d'hygiène et d'organisation imposé par la collectivité, nous n'acceptons pas les couches lavables.

Le soin est un moment de bien-être, mais aussi un moment de communication et d'échange individualisé privilégié, de plaisir et de bien-être. Ils permettent à l'enfant de prendre conscience de son corps.

L'acquisition de la propreté est amenée dans le **respect** de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit se sentir prêt).

L'apprentissage de l'utilisation des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents. Dès que l'enfant le souhaite, l'accueillant l'encourage et l'accompagne.

Au début, l'enfant imitera les plus grands, des points de repère sont établis dans la journée (avant le goûter, après la récréation, après le repas, après la sieste...). L'accès aux toilettes est libre (mais toujours sous surveillance) pour les enfants qui sont propres ou qui apprennent à le devenir. D'autre part, les toilettes sont régulièrement proposées pour éviter les « petits accidents ».

Progressivement, l'enfant apprend à demander lui-même ou à se faire comprendre.

L'acquisition de la propreté n'est pas un critère d'admission. L'enfant a tout le temps de devenir « propre » à son rythme.

Les enfants en couches sont changés régulièrement dans la matinée et à chaque selle.

La structure fournit les couches.

Chaque enfant possède un casier personnel où il pourra ranger ses affaires.

Nous vous demandons de vêtir votre enfant d'une tenue souple et confortable, permettant une grande liberté de mouvement. Il ne faut pas que votre enfant se sente serré dans ses vêtements.

Lorsque votre enfant commence à devenir propre et à vouloir se déshabiller seul, veillez à le vêtir de manière appropriée **en évitant les salopettes, body, ceintures**. Préférez les élastiques, les scratchs...

Nous vous demandons également de **fournir 2 tenues de rechange complètes adaptées à la saison et marquées aux NOM + PRENOM de l'enfant**)

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE LA PERTE, DU VOL OU DE L'ÉCHANGE DE LINGE NON MARQUÉ.

Certains site internet proposent à la vente et livraison sur le territoire de étiquettes personnalisées de différents formats pour marquer le linge et les affaires de votre enfant (signoo.fr, ...)

Choisissez des vêtements appropriés pour le protéger contre les méfaits du soleil. Les tissus non transparents offrent une protection naturelle contre le soleil.

Le port d'un chapeau à large rebord est obligatoire quand l'enfant se rend dans la cour extérieure, même si nous évitons de sortir les enfants entre midi et 15h. Aussi, nous vous demandons de fournir un couvre-chef marqué **aux NOM et PRENOM** de votre enfant.

Le port de bijoux (collier, bracelets, boucle d'oreilles) est interdit. Ils représentent un risque pour l'enfant et pour ses camarades qui peuvent avaler ces petits objets ou se les faire arracher.

Si votre enfant porte un collier à but thérapeutique (type collier d'ambre) et que vous souhaitez qu'il le garde pendant la sieste, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire la demande explicitement dans le questionnaire de rentrée que vous allez devoir compléter.

Afin de vivre dans des conditions d'hygiène optimales et de profiter de l'ensemble de ses sensations tactiles, **les parents se déchaussent à l'accueil et les enfants à l'entrée de leur salle de vie.**

Les enfants avec chaussures doivent respecter le cheminement balisé de l'entrée à leur salle de vie (sur la gomme marron)

Chaque enfant possède un casier personnel où il pourra ranger ses affaires.

Les repas

Les repas sont fournis par la structure. Le service de déjeuner s'organise de façon échelonnée en fonction du besoin des enfants à partir de **10h45**. Une nourriture diversifiée et adaptée est proposée aux enfants : une entrée, un plat principal et un dessert.

Les repas sont préparés par une société de restauration agréée par les Services d'Inspections Vétérinaires, Alimentaires et Phytosanitaires

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'accueillant est de susciter l'envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge. L'accueillant favorise l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon à la tasse puis au verre, de l'alimentation liquide au solide et la tenue de la cuillère.

Mais le repas est aussi un moment essentiel de la socialisation de l'enfant. C'est un moment convivial de plaisir et de dialogue où les enfants entretiennent de nombreux échanges verbaux. Les enfants apprennent à dire merci, s'il vous plait, attendre leur tour, se laver les mains avant et après le repas.

Les repas ne sont pas déductibles en cas d'absence, de maladie ou de dédit.

Les mères ont la possibilité, si elles le souhaitent, de poursuivre leur allaitement maternel : le lait tiré conservé au frais pourra être administré par biberon ou à la tasse. Il doit être fourni dans un biberon ou dans un récipient hermétiquement fermé et marqué aux nom et prénom de l'enfant.

Le menu est affiché chaque semaine. Pour les enfants allergiques ou intolérants à certains aliments, il vous sera alors demandé d'apporter un substitut de repas.

Si votre enfant présente des **intolérances ou allergies** à certains aliments, il est important de le signaler dans la fiche de renseignement ou dans le questionnaire de rentrée.

Quand le menu proposé ne convient pas à votre enfant intolérant ou allergique, vous avez la possibilité d'apporter un repas de substitution.

Les repas préparés à la maison devront être obligatoirement stockés dans les boîtes hermétiques, afin d'éviter tout problème sanitaire et de stockage. Ils devront avoir été refroidis préalablement (mise au frigo à 4°C la veille) avant leur dépôt au jardin d'enfants.

Les goûters

Chaque jour 2 goûters sont servis aux enfants :

Le matin vers 8h45, le goûter se compose d'un fruit de saison préalablement coupé en petits morceaux. Il est servi à l'extérieur quand le temps le permet.

Les enfants sont invités à boire de l'eau à la tasse.

En période chaude, des tasses d'eau sont disponibles tout au long de la journée.

De plus, un point d'eau est situé dans la cour et permet aux enfants de se désaltérer à tout moment.

L'après-midi vers 14h45, le goûter se compose de pain accompagné de confiture, beurre, chocolat ou fromage ou des biscuits.

Un biberon de lait peut également être proposé aux enfants.

Dans ce cas, les parents apportent chaque jour le biberon préalablement rempli avec la bonne quantité d'eau. Le lait en poudre devra être apporté dans une dosette correspondant à la quantité d'eau.

Après utilisation, le biberon sera lavé et rendu aux parents le soir.

Chaque biberon doit **obligatoirement** être marqué aux nom et prénom de votre enfant.

Des étiquettes résistantes à l'eau, avec l'identité de votre enfant, vous seront fournies par la structure lors de la rentrée de votre enfant. Il vous appartient de ramener ce biberon étiqueté chaque jour.

Tout biberon de lait (lait maternel, lait de vache ou lait végétal) peut être conservé 1h à température ambiante après sa préparation ou sa sortie du réfrigérateur. Passé ce délai il sera systématiquement jeté.

Les gâteaux de fête

La composition des gâteaux apportés par les familles pour les occasions particulières (anniversaire, départ, fête...) doivent être exempts de crème (fouettée, pâtissière, au beurre), propice aux intoxications alimentaires.

Il vous reste donc toute la gamme de gâteaux secs, cake, biscuits, madeleine, marbré...et le traditionnel et incontournable gâteau au chocolat ou gâteau au yaourt !

Le repos

L'espace de repos est réparti en deux lieux salle PATATE DOUCE (toute la journée) et salle POINGO (à partir de midi pour les plus grands) : 8 lits à barreaux pour les plus petits ayant encore besoin de dormir le matin et l'après-midi. Ces lits sont situés dans le dortoir des grands. Pour les autres, ce sont des lits couchettes individuels, installés chaque jour dans la salle Fougère. Le rythme de sommeil de chaque enfant est ainsi respecté. Il retrouve son lit, son doudou, sa sucette.

L'endormissement est individualisé. Seuls les membres de l'équipe assurent le coucher et le lever des enfants.

Nous fournissons et entretenons le drap housse et l'alèse.

Les siestes font l'objet d'une surveillance, les accueillantes vérifie chaque enfant dans son lit toutes les 20mn, afin de prévenir tout incident : membre coincé dans un barreau, difficulté respiratoire, fièvre, vomi.

Les règles de vie

Plus l'enfant grandit, plus il va être confronté à des règles de vie en communauté. Plus il va les intégrer, plus il va prendre conscience de la présence de l'autre, donc de lui-même. Ces règles constituent ses **limites structurantes**.

Elles sont précisées progressivement aux parents et aux enfants, l'accompagnement reste ainsi cohérent.

Contrairement aux interdits, les règles de vie ne sont pas immuables, elles peuvent être négociées et modifiées individuellement selon la situation rencontrée avec l'enfant.

Le travail éducatif vise à mettre en mots des conflits (mise en mots bienveillante) et d'accompagner la socialisation de l'enfant.

Le seul interdit reste de ne pas se mettre ou mettre en danger les autres enfants.

D'autre part, durant cette période, l'enfant continue la découverte de son corps et de ses capacités motrices. Aussi, c'est la période des premières bosses, chutes, bobos etc...

Durant son passage en crèche, l'enfant apprend à vivre au milieu de ses camarades. Lors de ces premières interactions et, malgré une bienveillance accrue, les morsures et griffures font partie de l'apprentissage de la socialisation.

L'équipe sera toujours là pour veiller aux enfants et panser les premiers petits bobos !

Le départ

L'enfant peut être récupéré à tout moment de la journée. Nous demandons aux parents d'arriver quelques minutes avant l'heure de fermeture car le départ est un temps important d'échanges entre la famille et les accueillants, les éléments importants de la journée leur sont transmis.

A fournir :

Nous vous demandons de bien vouloir fournir :

- **Du linge de rechange** qui restera dans son casier (**marqué à ses NOM et PRENOM**)
(2 tenues complètes de rechange adaptées à la saison)
- **1 chapeau à bord large** pour une bonne protection solaire
- **Le doudou, la sucette ou autre objet de transition** si besoin + un sac à doudou (modèles disponibles à l'accueil pour 2.000F)
- **1 biberon complet avec capuchon pour l'eau**
- **6 grosses boîtes de 180 mouchoirs**
- **1 paire de chaussons à semelles imperméable ou de chaussures propres pour la saison fraîche**

- Si besoin : de l'anti moustique, de la crème Bépanthène, du sérum physiologique et de la crème solaire

Chaque jour :

- 1 biberon complet rempli d'eau à la bonne quantité pour le lait
- une dosette remplie de la bonne quantité de lait en poudre correspondant au remplissage du biberon + 1 dose de secours

LES OUTILS DE TRANSMISSION

Vous trouverez à l'entrée des salles de vie, **des affichages relatifs aux productions des enfants** sur différents thèmes abordés dans l'année. Ces productions peuvent être collectives ou individuelles.

Chaque fin de période, toutes les 6 semaines environ, **un dossier** regroupant l'ensemble des productions écrites, des chants et comptines et des albums abordés, vous est transmis.

Les photos de votre enfant vous sont envoyées via internet tous les mois (site sécurisé : seules les personnes disposant du lien peuvent consulter les photos).

LE JEU ET LES ACTIVITÉS

Les activités s'alternent avec des moments de repos et de jeux libres indispensables au développement biologique et psychomoteur du jeune enfant.

En effet, la déclaration des droits de l'enfant stipule que : « chaque enfant a le droit au repos et aux loisirs ». Il s'agit de le laisser grandir et découvrir le monde à son propre rythme, sans contrainte de temps, ni de **rendement**.

Les activités de la matinée se succèdent toujours dans le même ordre, presque à l'identique chaque jour. Ainsi, la répétition permet de rassurer le jeune enfant.

Les enfants sont répartis en 2 groupes d'activités : les petits et les grands.

Chaque jour nous proposons aux enfants des activités variées adaptées à leur âge telles que :

- de la motricité (agir avec son corps)
- du chant, de la musique
- des activités d'apprentissage
- de la danse
- de la manipulation
- de la peinture
- de la lecture
- ...

Organisation générale de la journée en section crèche/prématernelle :

6h30 – 8h	Accueils individualisés des enfants : extérieur si beau temps, sinon à l'intérieur Jeux libres
8h – 8h45	Rituels d'accueil du matin (histoires, photos à coller, chansons...)+ motricité
	Changes
8h45 – 9h30	Collation – Fruits frais + jeux libres dans la cour
9h30 – 10h30	Activités manuelles et pédagogiques
10h30 – 10h45	Temps calme – Histoires et comptines
A partir de 10h45	Déjeuners échelonnés (1 ^{er} service à 10h45)
	Changes et passage aux toilettes
11h45 – 14h/15h	Sieste avec réveil échelonnés
14h30	Change + préparation des biberons de l'après-midi pour le goûter
14h – 14h45	Jeux en salle
14h45 – 15h30	Goûter + biberon – Jeux extérieurs
15h30 – 16h	Activités en salle
16h - 17h	Départs échelonnés – Jeux extérieurs

Même si toutes les activités restent ludiques et toujours abordées au travers du jeu, elles ne sont pas obligatoires et l'enfant **a toujours la possibilité de jouer librement**.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de sa personnalité. Les jeux libres, seuls ou à plusieurs, entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation. Parmi eux, les jeux symboliques (coin poupée, coin garage...) favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes.

Les activités s'articulent autour d'un projet élaboré par l'équipe. Il change toutes les périodes.

Les enfants sont répartis en deux groupes pour les activités d'apprentissage.

La répartition s'effectuera sur deux critères : l'âge et la maturité de l'enfant.

L'enfant sera amené à découvrir, tout au long de cette année de prématernelle, les domaines d'activités suivants :

- **Apprendre à vivre et à construire ensemble :**

Jouer son rôle dans une activité en adoptant un comportement de coopération qui tient compte des apports et des contraintes de la vie collective, jouer avec les autres, agir en fonction des autres, apprendre à partager, écouter et communiquer avec ses camarades.

Apprendre les règles d'hygiène (lavage des mains, changes, aller aux toilettes) et devenir autonome (s'habiller et se déshabiller seul, manger et boire seul, ranger son atelier, ses affaires...)

- **Apprendre la langue française orale et écrite :**

Parler et communiquer avec les autres, s'initier à la lecture d'image et au graphisme, écouter des histoires.

- **Découvrir le monde**

Découverte des formes et des grandeurs, structuration de l'espace (se repérer dans les différents espaces) et du temps (se repérer dans la journée).

Découverte sensorielle, exploration du monde de la matière (la pâte à modeler, la peinture, la cuisine, le sable, la colle...), découverte du monde des objets (manipulation,

puzzle, clipo, coloredo, encastrable, perles), éducation à la sécurité (prendre conscience des dangers de la maison, l'importance de la ceinture de sécurité, les dangers de la route, les pompiers, la police, les produits dangereux...).

- **Être sensible à l'imagination et à la création**

Votre enfant sera amené à découvrir et manipuler des matières plastiques diverses afin de développer sa créativité (peinture, sable, colle, plumes, argile, pâte à sel, pâte à modeler, végétaux, coquillages, paillettes, papier de soie, coton...)

Il s'agit de développer et sensibiliser le regard, le geste, la voix et l'écoute (une dizaine de chansons et comptines sont abordées tous les mois).

- **Agir et s'exprimer avec son corps pour développer la motricité**

Votre enfant sera amené à réaliser des actions élémentaires telles que : *courir, sauter, marcher, se suspendre, ramper, escalader, glisser, ...* avec ou sans engins (*ballons, rubans, tunnel, cerceaux, sacs lestés, anneaux, bancs, balles géantes, ballons, quilles, vélos, tapis divers...*)

Il pourra utiliser des toboggans,

L'ensemble du matériel servant aux séances de motricité respecte les normes européennes de fabrication.

L'ensemble des productions des enfants sont remis régulièrement aux parents.

LE PÉRISCOLAIRE

De 3 à 10 ans

Votre enfant est inscrit en périscolaire. Nous vous demandons de lire attentivement le règlement qui suit et de le conserver.

La section périscolaire peut accueillir 27 enfants âgés de 3 ans à 10 ans révolus et scolarisés.

Les enfants sont répartis dans les espaces TARO et CITROUILLE.

Les enfants sont accueillis par 2 animateurs diplômés dans l'animation et la petite enfance.

OBJECTIFS

- **Proposer des activités ludiques et variées hors temps scolaire**
- **Accompagner les enfants dans socialisation et la découverte du monde qui les entoure**

SA RENTRÉE

A fournir :

Nous vous demandons de bien vouloir fournir du **linge de rechange marqués aux nom et prénom** de l'enfant qui restera dans son cartable habituel.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCUEIL

Les transferts de l'école au jardin d'enfants peuvent être organisés par les parents : nounou, transporteur, famille.... Ou par nos soins.

Les lundi – mardi – jeudi et vendredi pendant les temps scolaires

L'accueil s'effectue pendant les périodes scolaires, avant et après les temps d'école avec le repas du temps du midi.

Le matin avec dépôt à l'école : de 6h30 à 7h30

Pour le déjeuner du midi avec récupération et dépôt à l'école : 11h15 – 12h45

Après l'école avec récupération à l'école : 15h15 – 17h

Les mercredis après-midi normaux

L'accueil s'effectue pendant les périodes scolaires, après les temps d'école.

- ❖ Le matin de 11h30 à 17h
- ❖ Pour le déjeuner du midi avec récupération et garde l'après-midi : 11h15 – 17h

Si l'enfant est déposé avant 12h, le déjeuner est inclus. Cependant, pour des raisons d'hygiène, nous ne pourrons pas nourrir les enfants arrivant après 12h.

Les mercredis pédagogiques et les vacances scolaires

L'accueil s'effectue comme suit :

- 6h30 à 17h00 lundi à jeudi
- 6h30 à 16h00 vendredi

Des semaines à thèmes sont mises en place chaque vacance.

SA JOURNÉE

L'accueil

L'accueil des enfants en périscolaire s'effectue :

- à partir de 6h30 chaque matin, du lundi au vendredi en période de vacances scolaires et les mercredis pédagogique
- à partir de 11h30 les mercredis après midi

C'est un moment privilégié où l'accueillant développe une relation individualisée avec l'enfant

Dîtes « au revoir » à votre enfant et ne vous en allez pas en « douce », au risque de développer un sentiment d'abandon. Son chagrin sera d'autant plus court et son adaptation facilitée.

N'hésitez pas à renseigner les animateurs du rythme ou de l'état de santé de votre enfant.

Le repas

Un **déjeuner complet** est servi à 11h en période de vacances et les mercredis pédagogiques et à 12h les mercredis normaux. Une nourriture diversifiée et adaptée est proposée aux enfants.

Les repas sont préparés par une société de restauration agréée par les Services d'Inspections Vétérinaires, Alimentaires et Phytosanitaires. Les repas, établis chaque semaine par un nutritionniste, sont équilibrés et adaptés à l'âge de l'enfant.

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'accueillant est de susciter l'envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge. L'accueillant favorise l'autonomie de l'enfant.

Mais le repas est aussi un moment essentiel de la socialisation de l'enfant. C'est un moment convivial de plaisir et de dialogue. Les enfants apprennent à dire merci, s'il vous plaît, attendre leur tour, se laver les mains avant et après le repas.

Les repas ne sont pas déductibles en cas d'absence, de maladie ou de dédit.

Si votre enfant présente des intolérances ou allergies à certains aliments, il est important de le signaler dans la fiche de renseignements ou dans le questionnaire de rentrée.

Certains jours, quand le menu proposé ne convient pas, vous devez apporter un substitut de repas pour votre enfant.

Les repas préparés à la maison devront être obligatoirement stockés dans les boîtes hermétiques, afin d'éviter tout problème sanitaire et de stockage. Ils devront avoir été refroidis préalablement (mise au frigo à 4°C la veille) avant leur dépôt au jardin d'enfants.

Les goûters

Chaque jour 2 goûters sont servis aux enfants :

Le matin vers 8h45, le goûter se compose de pain accompagné de confiture, beurre, chocolat ou fromage ou des biscuits. Il est servi à l'extérieur quand le temps le permet.

Les enfants sont invités à boire de l'eau.

En période chaude, des tasses d'eau sont disponibles tout au long de la journée.

L'après-midi vers 14h45, le goûter est similaire au matin mais s'enrichit d'un fruit de saison préalablement coupé en petit morceaux.

Les gâteaux de fête

La composition des gâteaux apportés par les familles pour les occasions particulières (anniversaire, départ, fête...) doivent être exempts de crème (fouettée, pâtissière, au beurre), propice aux intoxications alimentaires.

Il vous reste donc toute la gamme de gâteaux secs, cake, biscuits, madeleine, marbré...et le traditionnel et incontournable gâteau au chocolat ou gâteau au yaourt !

Le repos

Pendant les mercredis après-midi et les journées de vacances scolaires, une sieste est proposée aux enfants à partir de 12h30 dans l'espace TARO.

L'espace de repos se situe pour les plus jeunes (Petite Section en salle POINGO et IGNOME) et pour les plus grands en salle TARO, le temps calme des enfants en activité s'effectue dans les espaces CITROUILLE.

Les lits couchettes sont individuels. Nous fournissons et entretenons le combi drap.

Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté. L'endormissement est individualisé.

Seuls les membres de l'équipe assurent le coucher et le lever des enfants. Les enfants ne sont jamais seuls, même pendant les siestes.

Les enfants qui ne souhaitent pas dormir peuvent, après un temps calme, jouer dans une salle de vie avec des activités calmes.

Les règles de vie

Plus l'enfant grandit, plus il va être confronté à des règles de vie commune. Plus il va les intégrer, plus il va prendre conscience de la présence de l'autre, donc de lui-même. Ces règles constituent ses **limites structurantes**.

Elles sont précisées progressivement aux parents et aux enfants, l'accompagnement reste ainsi cohérent.

Contrairement aux interdits, les règles de vie ne sont pas immuables, elles peuvent être négociées et modifiées individuellement selon la situation rencontrée par l'enfant.

Le seul interdit reste de ne pas se mettre ou mettre en danger les autres enfants.

Le départ

L'enfant peut être récupéré à tout moment.

Pensez à arriver quelques minutes avant l'heure de fermeture car le départ est un temps important d'échanges entre la famille et les accueillants, les éléments importants sont transmis aux parents.

Les parents doivent impérativement informer un des accueillants du départ de l'enfant.

Tenue vestimentaire

Nous vous demandons de vêtir votre enfant d'une tenue souple et confortable, permettant une grande liberté de mouvement. Il ne faut pas que votre enfant se sente serré dans ses vêtements.

Nous vous demandons également de fournir du **linge de rechange** (une tenue complète adaptée à la saison et marquée aux **NOM + PRENOM de l'enfant**) qui restera dans son cartable.

Certains site internet proposent à la vente et livraison sur le territoire de étiquettes personnalisées de différents formats pour marquer le linge et les affaires de votre enfant (signoo.fr, ...)

Choisissez des vêtements appropriés pour le protéger contre les méfaits du soleil. Les tissus non transparents offrent une protection naturelle contre le soleil.

Le port d'un chapeau à large rebord est obligatoire quand l'enfant se rend dans la cour extérieure, même si nous évitons de sortir les enfants entre midi et 15h. Aussi, nous vous demandons de fournir un couvre-chef marqué aux NOM et PRENOM de votre enfant.

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE LA PERTE, DU VOL OU DE L'ÉCHANGE DE LINGE NON MARQUÉ.

Le port de bijoux (collier, bracelets, boucle d'oreilles) est fortement **interdit**. Ils représentent un risque pour l'enfant et pour ses camarades qui peuvent avaler ces petits objets ou se les faire arracher.

Afin de vivre dans des conditions d'hygiène optimales et de profiter de l'ensemble de ses sensations tactiles, **les parents se déchaussent à l'accueil et les enfants à l'entrée de leur salle de vie.**

Les enfants avec chaussures doivent respecter le cheminement balisé de l'entrée à leur salle de vie (sur la gomme marron)

Chaque enfant possède un casier personnel où il pourra ranger ses affaires.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Pendant les semaines de vacances scolaires, des activités s'organisent autour de thèmes différents : Vacances loufoques, Les abeilles, les vikings, le cirque, les p'tits génies, la cuisine, la magie des fêtes

Pendant chaque période scolaire, les mercredis d'une même période s'articulent aussi autour d'un thème commun : Aquasplash, Agriculteurs en herbe, La ferme, Photo choc, spectacle de fin d'année et les fêtes.

Organisation générale de la journée en section périscolaire les **mercredis pédagogiques et vacances scolaires** :

6h30 – 8h	Accueils individualisés des enfants : extérieur si beau temps, sinon à l'intérieur Jeux libres
8h – 8h45	Rituels d'accueil du matin (histoires, photos à coller, chansons...)+ motricité
	Passage aux toilettes et lavage des mains
8h45 – 9h45	Collation – Fruits frais + jeux libres dans la cour
9h45 – 10h45	Activités manuelles et pédagogiques
10h45 – 11h	Remise au calme – Histoires et comptines
	Passage aux toilettes et lavage des mains
11h	Déjeuner
12h – 13h30	Temps calme – Repas et sieste pour les plus jeunes
13h30 – 14h45	Jeux en salle
14h45 – 15h30	Goûter – Jeux extérieurs
15h30 – 16h	Activités en salle
16h - 17h	Départs échelonnés – Jeux extérieurs

Organisation générale de la journée en section périscolaire les **mercredis normaux** durant les temps scolaires :

6h30 - 7h15	Accueil et jeux
7h15	Départ pour le dépôt à l'école qui ouvre à 7h30
11h30	Sortie des classes
11h30 – 11h45	Accueils des enfants en périscolaire (arrivée avec transporteur ou déposés par les parents)
	Passage aux toilettes et lavage des mains
12h	Déjeuner
12h – 13h30	Temps calme – Repas et sieste pour les plus jeunes
13h30 – 14h45	Jeux en salle
14h45 – 15h30	Goûter – Jeux extérieurs

15h30 – 16h	Activités en salle
16h - 17h	Départs échelonnés – Jeux extérieurs

Organisation générale de la journée en section périscolaire les **lundi, mardi, jeudi et vendredi** durant les temps scolaires :

6h30 - 7h15	Accueil et jeux
7h15	Départ pour le dépôt à l'école qui ouvre à 7h30
11h15	Sortie des classes
11h30	Accueils des enfants en périscolaire récupérés par nos soins
	Passage aux toilettes et lavage des mains
11h45	Déjeuner
12h30	Départ pour l'école
12h45	Dépôt à l'école qui rouvre de 12h30 à 12h45
15h10	Sortie des classes – Récupération des enfants
15h30 – 17h	Jeux libres – Départ échelonné

Les activités s'alternent avec des moments de repos et de jeux libres indispensables au développement biologique et psychomoteur du jeune enfant.

Même si toutes les activités restent ludiques et toujours abordées au travers du jeu, elles ne sont pas obligatoires et l'enfant **a toujours la possibilité de jouer librement.**

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de sa personnalité. Les jeux libres, seuls ou à plusieurs, entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation. Parmi eux, les jeux symboliques (coin poupée, coin garage...) favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes.